

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 2 (1956)
Heft: 23

Rubrik: Chronique vaudoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE VAUDOISE

L'épicier de mon quartier...

...a de nouveau du sucre et de l'huile, pratiquement à discrétion. Ce qui n'était pas le cas entre le 10 et le 20 novembre. Car notre bon pays de Vaud a, comme la France, connu les « rushes » des ménagères sur le sucre et l'huile, sans parler du riz et — à un moindre degré — du savon. On a vu là, comme partout d'ailleurs, et comme en 1939, se dessiner des mentalités et des caractères pas jolis-jolis, mais qui doivent appartenir à tous les pays et à tous les temps.

Et pourtant, nous n'avions pas de quoi nous inquiéter. Les responsables (fédéraux) de notre ravitaillement l'ont dit bien haut : nos stocks de produits essentiels nous permettraient de « tenir le coup », toutes frontières fermées, entre six mois et deux ans, selon les produits. Or, les frontières sont loind'être fermées... Mais le souvenir du « rationnement » est encore vivace — comme celui du marché noir, qui permit certains profits pas piqués des vers (eux) —, ce qui explique sans aucun doute la rafle opérée dans les épiceries.

Aujourd'hui, la situation s'est stabilisée. Si les boutiquiers se sont trouvés dépourvus, c'était — fait extraordinaire, mais authentique — que les grossistes ne disposaient pas de suffisamment de camions pour ravitailler leurs clients, et les gros magasins de personnel pour mettre le sucre en cornets...

Il y a des gens qui pensent à tout (et, dans le cas présent, à leur portefeuille plus qu'à leur petite famille) : une grande fabrique argovienne de produits pharmaceutiques a reçu, un beau matin, d'un client inconnu, commande de 1.000 (mille) litres d'huile de foie de morue. Quand on sait qu'il s'agit là d'un produit assez instable (c'est-à-dire qu'il se conserve mal) et que la plus grande pharmacie de Genève n'en débite que 500 litres par hiver, on se demande vraiment où les gens vont chercher des idées pour gagner de l'argent... ou pour en perdre.

Des dimanches de tout repos.

La situation a évolué de manière identique pour l'essence, à ceci près

que nos Sept Sages ont décidé que, tout de même, des économies s'imposaient. On a donc interdit la circulation le dimanche. Exceptions : police et pompiers, médecins et sage-femmes dans l'exercice de leurs fonctions, taxis, plus quelques privilégiés, selon les motifs invoqués. Du coup, notre réseau routier a retrouvé un calme insolite et étrange. Le premier dimanche, de nombreux gendarmes ont exercé des contrôles et distribué largement les contraventions et avertissements. Le deuxième, tout le monde — ou presque — avait compris.

Evidemment, les propriétaires des jolies pintes de campagne — qui se sont multipliées dans la même proportion que la circulation — spécialistes des gueuletons dominicaux, trouvent l'affaire saumâtre : ils sont privés du principal de leurs recettes. De même, et bien que la saison de ski ne soit pas encore largement ouverte, les responsables des stations d'hiver poussent des cris d'alarme justifiés. Mais le malheur des uns fait le bonheur des autres : les pères (et mères) de famille, avec ou sans poussette, les propriétaires de chiens et les couples de retraités, naguère affolés par le défilé des motorisés du dimanche, ont envahi la chaussée et y déambulent comme en terrain conquis.

La navette olympique.

Si mes deux premiers sujets m'ont été fournis — indirectement — par les événements de Suez, le troisième est un contrecoup de l'affaire hongroise. Je me réserve d'ailleurs de revenir sur les répercussions de celle-ci en Suisse romande, car elles ont touché tout le monde — de l'homme de la rue et des écoliers aux autorités — à un point qu'on n'imaginerait guère à Paris, je l'ai constaté ces jours derniers.

La Suisse, donc, devait envoyer à Melbourne une délégation de quelque 60 athlètes et officiels : tireurs, gymnastes, escrimeurs, marcheurs et coureurs, etc. Au lendemain de la réoccupation de la Hongrie par les blindés soviétiques, les gymnastes décidèrent qu'ils n'iraient pour rien au monde se mesurer avec des athlètes

portant l'étoile rouge. Mais comme le Comité olympique suisse (C.O.S.) avait décidé, de son propre chef, que l'abstention d'une seule fédération entraînerait celle de toute la délégation helvétique, le forfait des gyms l'obligea à annuler le voyage à Melbourne.

Et d'un. Cette décision, cependant, ne fut pas du goût de tout le monde. Certains concurrents, et la majorité de la presse sportive, demandèrent au C.O.S. de revoir sa décision et de laisser aller aux Jeux Olympiques les fédérations qui le désiraient. Cinq jours après son premier vote, le C.O.S. siégeait à nouveau, changeait son fusil d'épaule et annonçait : tous ceux qui le veulent iront à Melbourne.

Et de deux. Pendant que tempêtait la presse alémanique (favorable, dans sa grande majorité, au retrait total des Helvètes), le chef de la délégation suisse passait par des heures pénibles. En effet, la première décision du C.O.S. avait permis à la Swissair de libérer l'un de ses plus gros avions et d'accepter la demande du secrétaire des Nations Unies de transporter en Egypte, à partir de Naples, la « force de police internationale ». Ces vols ayant commencé, il n'était plus question de récupérer le DC-6B des athlètes. Pendant trois jours, donc, M. Weymann tira toutes les sonnettes des compagnies d'aviation. Il en trouva une seule avec qui discuter : on lui demandait 600.000 francs (suisses, soit 55 millions) pour l'opération. Il dut s'avouer vaincu : le zinc qui transporterait les 40 rescapés volontaires à Melbourne n'était pas encore fabriqué.

Et de trois. C'est tout. Les Suisses aux bras noueux n'ont pas figuré parmi les dieux du stade (nos ambitions étaient d'ailleurs modestes, mais nos gymnastes et surtout nos tireurs se seraient sans doute bien comportés). Retournement de situation : une quinzaine de sélectionnés, qui avaient pris leurs vacances pour la circonstance, se sont groupés et sont partis pour Vienne où, en purs volontaires, ils assistent la Croix-Rouge dans sa tâche de réception des réfugiés hongrois.

Jean-Pierre Nicod.